## Mairie de BRETONVILLERS Compte Rendu du Conseil Municipal Séance du Jeudi 27 octobre 2022 à 20 heures 00

Nombre de Membres

Date de convocation 18/10/2022

En exercice: 11 Absents: 1

Date d'affichage: 28/10/2022

Présents: 10 Votants: 11

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 27 octobre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de BRETONVILLERS, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence du Maire Monsieur Pascal DUFFNER

<u>Présents</u>: Mmes Claire AMANN, Monique BELOT, Sandra GIROD, Mrs Henri BIZE, Pascal DUFFNER, Baptiste GRANDMOUGIN, Dominique HUOT-MARCHAND, Jean-François LEGRAND, Yoan MASSENOT, Maxime MENIGOZ,

Excusé(s): M. Bernard VERDOT-BOURDON qui donne procuration à M. LEGRAND

Absent(s): /

**Secrétaire de séance** : M. Baptiste GRANDMOUGIN

1- <u>Indemnités Maire et Adjoints</u>: Monsieur le Maire accepte le montant de l'indemnité au taux maximal 1026.51€ brut par mois. Selon sa propre volonté celle-ci sera évoquée lors du conseil de mai 2023 –

Adjoints: Les adjoints souhaitent percevoir l'indemnité au taux maximum soit 398.53€/mois et par adjoint. Par 9 voix pour et 2 blancs (M. LEGRAND, M. MASSENOT), le conseil accepte ces montants –Elles seront rediscutées lors du conseil de mai 2023

2- Désignations des délégués aux instances extérieures :

SIE FROIDEFONTAINE: Titulaires: M. LEGRAND Jean-François – M. MASSENOT Yoan

Suppléants : M. GRANDMOUGIN Baptiste - M. BIZE Henri

SIVOS SCOLAIRE : Titulaires : M. DUFFNER Pascal – Mme AMANN Claire

Suppléants : M. GRANDMOUGIN Baptiste – M. BIZE Henri

PARC NATUREL REGIONAL: Titulaire: M. Pascal DUFFNER

Suppléants : M. GRANDMOUGIN Baptiste

**CNAS:** Mme BELOT Monique

Toutes ces désignations ont été votée à l'unanimité -

- 3 Allocations Compensatrices: Monsieur le Maire donne lecture aux membres des allocations compensatrices définitives pour 2022 : celles-ci tiennent compte de la fiscalité professionnelle et des services mutualisés (secrétariat technique) Au vu de cela, il ressort que la CCPSB reverse à la Commune de Bretonvillers la somme de 422.00€ Adopté par 11 voix pour.
- **4-** <u>Droit de Préemption</u>: Par 11 voix pour, le conseil ne souhaite pas exercer son droit de préemption concernant la vente du bien de M. et Mme DROMARD Jean-Pierre
- 5 <u>Contrat Approvisionnement</u>: le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour la vente de gré à gré par contrat d'approvisionnement de bois résineux pour un volume prévisionnel de 635 m3

**6 – <u>Ouverture de crédit</u>**: Au compte 739223 pour un montant de 323.00€ par diminution du compte 022 – Accepté à l'unanimité.

## 7 - Questions diverses

- Cérémonie du 11 novembre : à 9 heures 30
- Stations Epuration : Réunion le 17 novembre 2022 en présence de Mme Lucie ROUGE, M. CIRESA et quelques conseillers : explications sur les 3 stations qui sont en très mauvais état
- M. Le Maire informe que M. LEGRAND peut, en toute légalité, effectuer le déneigement (travail saisonnier et occasionnel) tout en étant adjoint. En revanche, il ne peut bénéficier d'un deuxième contrat saisonnier (épareuse) – Cette problématique sera débattue lors d'un prochain conseil
- Discussion suite à l'appel téléphonique du directeur de la poste concernant l'éventuelle suppression des boites aux lettres du Saucet et de la Joux
- Dans le cadre du « programme National Pont » le passage d'un expert le 25 octobre pour le pont de Get aux Cornu a établi qu'il fallait dégager et nettoyer pour le printemps 2023 le terrain sur 2 à 3 mètres le long de la culée appartenant à la Commune –
- M. Le Sous-Préfet a envoyé un courrier à la commune pour qu'elle se saisisse de la dangerosité du pont du Val, ce dernier ne faisant pas partie du « programme National Pont » De façon officieuse, selon les propos de l'expert amené sur site le 25 octobre, ce pont, vétuste, devrait être fermé à la circulation. Après une enquête sur l'utilité de ce pont, le conseil répondra à Monsieur le S/Préfet.
- Le repas des anciens aura lieu le 17 décembre à la salle des fêtes.

## 8 - Etablissement des diverses commissions :

Monsieur le Maire souhaite que chacune des commissions aient un ou plusieurs référents. A charge pour eux de s'entourer d'autres conseillers pour mener à bien leurs missions.

**CCAS :** Mmes BELOT Monique, GIROD Sandra, AMANN Claire, M. BIZE Henri **Bâtiments et Ouvrages d'art** : Mrs MENIGOZ Maxime, GRANDMOUGIN Baptiste **Communication et Information** : Mme GIROD Sandra, M. MASSENOT Yoan

Voirie: Mrs VERDOT-BOURDON Bernard, LEGRAND Jean-François

Cimetière: Mme BELOT Monique, M. MENIGOZ Maxime

Forêt, Bois et Terrains communaux: Mrs HUOT-MARCHAND Dominique, LEGRAND Jean-François

**Assainissement**: Mrs HUOT-MARCHAND Dominique, MASSENOT Yoan **Cadre Vie et Embellissement**: Mmes GIROD Sandra, AMANN Claire

Salles des Fêtes: Mrs MENIGOZ Maxime, MASSENOT Yoan

Personnel Communal et CCPSB: Mrs DUFFNER Pascal, BIZE Henri

Révision Liste Electorale : Mme GIROD Sandra

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 23 heures 00

Fait à Bretonvillers, le 28/10/2022

Le Maire DUFFNER Pascal

**ORIGINAL SIGNE**